



Formation des personnels de santé aux Risques Biologiques

Public concerné : Tous les professionnels de santé et personnels des établissements de santé destinés à accueillir et/ou à prendre en charge des victimes potentielles.

Durée : 4 heures

Horaires : 8h30/12h ou 13h30/17h

Nombre de participants : 6 personnes

Tarif : 60€ TTC

Lieu de la formation : sur site

Objectifs de la formation :

- Apporter aux professionnels de santé les connaissances théoriques et pratiques afin de faire face à une situation sanitaire exceptionnelle.
- Mettre en place les mesures d'identification des cas suspects, de protection des équipes soignantes ainsi que des victimes en cas d'exposition à un risque biologique en établissement de santé, en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie active
- Supports multimédias
- Formation sur site avec simulations contextualisées proches de la réalité
- Débriefings.

Intervenants :

Formateurs CESU, Médecins urgentistes SMUR, infirmiers spécialisés dans l'enseignement et travaillant en SMUR.

Programme :

- Module 1 : 1h30 - Enseignement théorique concernant les différents risques biologiques
- Module 2 : 2h30 - Enseignement pratique, présentation du matériel et simulation, Atelier de simulation habillage et déshabillage en tenue adaptée aux risques biologiques